



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE TIR A L'ARC DES ARCHERS MONTOIRIENS

Samedi 16 Janvier 2021

Le président remercie l'ensemble du Conseil d'Administration du club pour leur action durant l'année écoulée.

Cette année est très particulière sur au moins 2 points : année du renouvellement des instances dirigeantes mais aussi celle de l'épidémie du Covid-19.

Cette assemblée générale ne peut pas être organisée en présentiel en raison des conditions sanitaires, mais elle doit avoir lieu. Aussi, ce compte rendu sera « sommaire ».

ASSEMBLEE GENERALE

Nombre d'adhérents au 31/12/2020 = 29

Nombre d'électeurs = 14 (adhérents âgés de + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Eligibles = 14 (adhérents âgés de + de 18 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Election du Comité Directeur par voie électronique (site « Balotilo ») :
 - o 7 postes à pourvoir dont
 - o 3 femmes au minimum
- Rapport financier (vote par voie électronique, site « Balotilo »)
 - o Adoption du compte-rendu financier
 - o Adoption du budget prévisionnel
- Activités du club
- Questions diverses

Rapport moral du président :

« Après des débuts prometteurs au cours du dernier trimestre 2019, l'année 2020 a été fortement marquée par l'épidémie de Covid-19.

Nous avons été contraint au confinement pendant une longue période, arrêtant ainsi toutes pratiques sportives tant en intérieur qu'en extérieur, puis d'un reconfinement.

En conséquence la reprise 2020-2021 a vu bon nombre d'anciens licenciés ne pas revenir dans le club, ce que je comprends très bien. Heureusement quelques « nouveaux » nous ont rejoints.

Que vous soyez tous remerciés pour vos adhésions à notre club affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Plusieurs compétitions et de nombreux entraînements sont ainsi passés à la trappe, au grand désespoir de tous. Toute la vie du club a été perturbée, voire malmenée.

J'espère que 2021 sera l'année d'une reprise générale, peut-être lente, mais une reprise tout de même. Attendons les beaux jours pour en savoir plus ...

Je tiens donc à tous vous remercier, les licenciés, leurs familles et amis, ainsi que toutes les personnes licenciées ou non au club des Archers Montoiriens pour l'aide apportée au cours de l'année écoulée.

J'ajouterai enfin un grand merci aux membres du bureau pour leur implication, car nous sommes tous des bénévoles qui prenons sur notre temps libre.

Vous m'avez accordé votre confiance, en tant que président, depuis janvier 2016 et je vous en remercie. Cette année nous devons renouveler les membres du Comité Directeur et j'ai fait acte de candidature.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021. »

Election du Comité Directeur :

- Appel à candidatures fait le 26 novembre 2020
- Date de clôture le 15 décembre 2020
- Vote assuré par voie électronique le 16 janvier 2021, entre 10h00 et 16h00
- Résultats du vote (voir PV joint de la Commission d'observation électorale) :
 - o Les 6 candidats sont élus

Rapport financier :

- Bilan financier :

- Bilan annuel de 2020 adressé par mail à tous les licenciés le 02 janvier 2021
- Bilan négatif de près de 575 €, conséquences de l'épidémie de Covid-19, mais ne met pas en péril les finances du club.
Nos prévisions de dépenses ont été pratiquement maintenues par rapport à celles effectuées, mais les recettes réelles ont été bien moindres que celles escomptées
- Les principaux postes engendrant un déficit de recettes sont les subventions moindres, une quasi absence de recettes de nos manifestations externes et un manque de recettes des cotisations d'adhésion au club.
- Vote assuré par voie électronique le 16 janvier 2021, entre 10h00 et 16h00
- Résultats du vote (voir PV joint de la Commission d'observation électorale) :
 - Pour : 100% des voix exprimées

Les comptes de la saison 2020 sont approuvés et adoptés.

- Budget prévisionnel :

- Budget prévisionnel de 2021 adressé par mail à tous les licenciés le 02 janvier 2021
- En baisse d'environ 13 % par rapport à celui de 2020 (- 610 €)
- Vote assuré par voie électronique le 16 janvier 2021, entre 10h00 et 16h00
- Résultats du vote (voir PV joint de la Commission d'observation électorale) :
 - Pour : 100% des voix exprimées

Le budget prévisionnel pour 2021 est approuvé et adopté

Activités du club :

Saison 2019-2020 :

- Effectif relativement stable avec 31 archers par rapport au 32 de la précédente année (en baisse de 3 %), comprenant 21 hommes et 10 femmes
- Club composé en majorité d'adultes : 7 jeunes (- de 18 ans) pour 24 adultes
- 42% des adhérents sont en « loisirs
- 35 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (stabilité dans le turn-over)
- Sur les 13 nouveaux préinscrits seulement 7 ont poursuivis la saison
- Nous avons accueilli dans le club, pour son entraînement, une triple championne d'Europe et quintuple championne du monde
- Afin d'assurer au mieux l'entraînement et l'initiation de nos archers, le créneau supplémentaire sollicité auprès de la nouvelle municipalité a été accepté
- 3 créneaux horaires : le lundi pour les confirmés, les mercredis (nouveau) et vendredi pour tous
- Différentes armes au club : Arcs classique, arcs nu, arc à poulies, plusieurs arcs droit
- Organisation d'une seule compétition officielle : Concours Salle les 18 et 19 janvier 2020
- Manifestations externes :
 - o Forum des Associations le 07 septembre 2019 avec la tenue d'une buvette
 - o **Annulation** du Bouquet Provincial à Gisors (27) le 17 mai 2020 (confinement)
 - o **Annulation** initiation à Sougé à l'occasion de la brocante du 15 août (Covid-19)
 - o **Annulation** initiation à Lunay, à l'occasion de la fête de la Tarte aux prunes (Covid-19)
 - o Initiation des rugbymans des clubs de Chartres et Blois le dimanche 30 août 2020, après leur stage de préparation et de cohésion des équipes sur le stade du Rugby Club Montoirien
- Manifestations internes :
 - o Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes, avec de très belles réussites de débutants)
 - o **Annulations** Tir à l'oiseau en extérieur et du traditionnel repas annuel (Covid-19)
- Compétitions :
 - o Concours 3D « indoor » à Ingré (45) en octobre 2019 avec 7 archers de Montoire
 - o Journées découvertes à La Croix en Touraine début mars 2020
 - o **Annulation** Trophées des mixtes à Chouzy et Vineuil en mars et mai 2020
- Création de la page Facebook du club en octobre 2019

Saison 2020-2021 :

- Après une reprise timide en septembre (de nombreux archers ne venant pas en raison de l'épidémie de Covid-19), nouveau confinement
- Beursault à La Flèche (72) le 05 septembre 2020
- **Annulation** du Championnat Départemental à Montoire en janvier 2021
- Actuellement aucune vision de l'avenir, en attente de l'évolution de l'épidémie et de ses conséquences

Questions diverses :

- Il n'y a pas eu de questions formulées, par mail ou par écrit

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Hutinet', is centered on the page. The signature is stylized and somewhat cursive.

Marc HUTINET

BILAN COMPTABLE 2020

BUDGET REALISE ANNEE 2020

du 1er janvier au 31 décembre

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
ACHATS ENTRAINEMENTS	1 538,91	VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL	109,00
MATERIEL CLUB (Viseurs, Palettes, ...)	334,45	repose arc, extracteur, ...	3,00
ARCS	354,00	Ciblerie	61,00
BLASONS		CARQUOIS	
DISTINCTIONS	158,80	DISTINCTIONS	
CIBLERIE (Stramit, Chevalets, Bois, ...)	691,66	LOCATIONS	45,00
ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS	285,00	RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS	583,50
FOND DE CAISSE	107,50	FOND DE CAISSE	107,50
ACHAT CIBLERIE		ENGAGEMENT COMPETITEURS Salle	439,00
BLASONS		Emplacement Artisanat	37,00
RECOMPENSES	23,88		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	97,52		
FOURNITURES DIVERSES	33,10		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	23,00		
ACHAT BUVETTE	107,69	RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE	17,50
FRAIS COMPETITEURS	105,50	RECETTE BUVETTE	145,50
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	105,50	COTISATION CLUB SUR LICENCE	2 602,09
FRAIS DEPLACEMENT		PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB	410,00
FRAIS FONCTIONNEMENT	2 761,13	SUBVENTIONS	351,00
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	1 591,35	ETAT	
TENUES CLUB	595,15	MUNICIPALES (Montoire)	271,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		MUNICIPALES (autres communes)	80,00
DIVERS	364,32	CONSEIL GENERAL	
PHARMACIE	42,44	SPONSORS	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	142,87	DIVERSES	
Documentation	25,00		
TOTAL DEPENSES =	4 798,23	PRODUITS FINANCIERS *	5,68
		TOTAL RECETTES =	4 224,27
RESULTAT pour l'année 2020 (recettes - dépenses) =		-573,96 €	
* intérêts Livret A Associatif			
	au 01/01/2020	3 243,88 €	
décomposé en	total Comptes au 01/01/2020	1 016,71 €	
	total Espèces au 01/01/2020	227,17 €	
	Livret A Associatif	2 000,00 €	ouvert le 06/09/2017
	au 31/12/2020	2 669,92 €	
décomposé en	total Comptes au 31/12/2020	524,89 €	
	total Espèces au 31/12/2020	139,35 €	
	Livret A Associatif	2 005,68 €	
Fournitures administratives :	108,00	Honoraires, déplacements :	0,00
Frais Engagement (en compétition fédérale) :	88,00	Frais d'arbitrage :	
Frais Affiliation (Fédération Tir à l'Arc = FFTA) :	20,00		
Frais Internet :	0		
Formation :	0,00		
Frais stages sportifs :	0,00		
Frais formation dirigeants :	0,00		

SYNTHESE BILAN COMPTABILITE 2020			
POSTE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
CONCOURS	879,00 €	544,18 €	334,82 €
F.F.T.A	2 647,09 €	1 611,35 €	1 035,74 €
FOURN ADMINST	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS ARBITRAGE + FORMATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS DEPLACEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MANIF EXTERNE CLUB	17,50 €	105,50 €	-88,00 €
MANIF INTERNE CLUB	0,00 €	176,00 €	-176,00 €
MATERIEL ARCHERIE	64,00 €	1 380,11 €	-1 316,11 €
SUBVENTIONS	351,00 €	0,00 €	351,00 €
DIVERS	439,13 €	1 154,54 €	-715,41 €
TOTAL	4 397,72 €	4 971,68 €	-573,96 €
au 01/01/2020	3 243,88 €		
total Compte courant au 01/01/2020	1 016,71 €		
total Espèces au 01/01/2020	227,17 €		
Total Livret A Associatif	2 000,00 €	ouvert le 06/09/2017	
au 31/12/2020	2 669,92 €		
total Compte Courant au 31/12/2020	524,89 €		
total Espèces au 31/12/2020	139,35 €		
Livret A Associatif	2 005,68 €		

BILAN PREVISIONNEL 2021			
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2021			
du 1er janvier au 31 décembre			
DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
ACHATS ENTRAINEMENTS	550,00	VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL	150,00
MATERIEL CLUB	100,00	VENTE	30,00
ARCS	100,00	LOCATION	120,00
BLASONS	50,00		
CIBLERIE (stramit, chevalets, ...)	300,00		
ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS	520,00	RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS	0,00
FOND DE CAISSE	0,00	FOND DE CAISSE	0,00
ACHAT CIBLERIE	20,00	ENGAGEMENT COMPETITEURS	0,00
BLASONS	300,00		
RECOMPENSES	50,00		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	25,00		
FOURNITURES DIVERSES	100,00		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	25,00	RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE	300,00
ACHAT BUVETTE		RECETTE BUVETTE	0,00
FRAIS COMPETITEURS	230,00	COTISATION CLUB SUR LICENCE	3 000,00
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	200,00	PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB	150,00
FRAIS DEPLACEMENT	30,00	SUBVENTIONS	450,00
FRAIS FONCTIONNEMENT	2 770,00	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	2 300,00	MUNICIPALES (Montoire)	300,00
TENUES CLUB	170,00	MUNICIPALES (autres communes)	150,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		CONSEIL GENERAL	
DIVERS	200,00	SPONSORS	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	100,00	DIVERSES	
		PRODUITS FINANCIERS	20,00
TOTAL DEPENSES	4 070,00	TOTAL RECETTES	4 070,00
BILAN prévisionnel pour 2021 =	0,00 €		



Le samedi 16 Janvier 2021

PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE

Date du scrutin :

Le scrutin s'est déroulé le 16/01/2021 entre 9 h 00 et 16 h 00.

Déroulement :

Le scrutin s'est effectué, à cause du confinement imposé par la crise sanitaire liée à la Covid-19, par voie électronique.

La société BALOTILO (Site gestionnaire des élections) était en charge de collecter et dépouiller les votes.

Responsable de l'organisation de ces élections et observateur, le CD 41 représenté par Daniel DESPRES licence FFTA N° 222213 L, ne participant pas aux votes, a pu observer le bon déroulement du scrutin et avoir eu connaissance des résultats définitifs dès 16 h 05.

L'organisateur- observateur est resté en lien avec BALOTILO durant toute la durée du scrutin. Le processus de vote n'a été perturbé par aucun événement.

Ouverture des urnes :

L'organisateur CD41, a pris connaissance des résultats et à l'appui des bulletins a vérifié leur concordance.

Les résultats des consultations :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	14	14
Nombre d'émargements	10	10
Taux de participation	71,00%	71,00%

Noms des candidats	Votes	%	ELU(e)
HUTINET MARC	10	71,40%	ELU
HUTINET CHANTAL	9	64,28%	ELUE
VANDECASTEELE CHRISTOPHE	9	64,28%	ELU
VASSEUR ANNICK	9	64,28%	ELUE
PETRE NICOLAS	9	64,28%	ELU
MONTALANT CELINE	9	64,28%	ELUE

Pour ce qui est des votes pour le Bilan financier

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	14	14
Nombre d'émargements	10	10
Taux de participation	71,00%	71,00%

Pour ce qui est des votes pour le Budget prévisionnel

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	14	14
Nombre d'émargements	10	10
Taux de participation	71,00%	71,00%

Conclusion :

Le CD41 représenté par Daniel DESPRES, observateur n'a décelé aucune anomalie et a vérifié les résultats en son âme et conscience. Il est unanime pour attester que ces résultats sont sincères.

Le rapporteur

D. DESPRES

